

Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires

**Procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2007**

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /  
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)  
tenue au 22, avenue St Clair Est, Toronto (Ontario)  
à 9 heures HNE le 8 novembre 2007.

Membres du Conseil consultatif présents :

L'honorable David Crombie, président du Conseil consultatif  
Helen Cooper  
Gordon Cressy  
Fred Gilbert  
Eva Ligeti  
Derek Lister  
Donald Obonsawin  
Daniel Rozon

Est absent :

David Cameron

Membres du personnel de la SGDN présents :

Ken Nash	Président (sauf pour le point 11)
Kathryn Shaver	Vice-présidente, Affaires générales (sauf pour le point 11)
Gillian Adshead	Secrétaire-adjointe du conseil d'administration (sauf pour le point 1)
Elizabeth Dowdeswell	Conseillère spéciale du conseil d'administration (point 4 seulement)
Doug Wright	Directeur, Politiques et planification (point 4 seulement)
Angelo Castellan	Chef de la direction financière (point 5 seulement)
Jo-Ann Facella	Membre du personnel de la SGDN (point 8 seulement)
Pat Patton	Membre du personnel de la SGDN (points 6 et 9 seulement)
Cynthia Jourdain	Membre du personnel de la SGDN (point 6 seulement)

Invité :

L'honorable Charles Caccia (point 7 seulement)

Membres du Niigani présents (point 6 seulement) :

Gordon Williams, président du Niigani  
Billy Two Rivers  
Elmer Courchene  
Mary Richard  
Jim Sinclair  
Mary Magiskan  
Donna Augustine  
Thomas Mattinas  
Mike McGuire  
Chris Lafontaine

## **AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF**

### **1. Ouverture de la séance et constitution de l'ordre du jour**

Le président déclare la séance ouverte à 9 h 05.

L'ordre du jour est examiné et approuvé tel qu'écrit.

### **2. Procès-verbal de la réunion précédente**

Le Conseil consultatif (CC) examine et approuve le procès-verbal de la réunion précédente du 13 septembre 2007, après avoir apporté une modification mineure d'ordre rédactionnel.

## **DISCUSSION AVEC LA SGDN**

### **3. Rapport du personnel de la SGDN**

Le président du CC invite le président de la SGDN à présenter un compte rendu des activités récentes de la SGDN.

Le président fait le point sur les activités menées par la SGDN depuis la réunion du 13 septembre 2007 du CC, soulignant les points suivants :

- La SGDN continue d'édifier des relations et de fournir des séances d'information sur demande. Le président fait état de nombreuses séances d'information données par la SGDN à des groupes autochtones, des représentants gouvernementaux, des organisations nucléaires et des groupes municipaux. La SGDN continue, sur demande, de donner des présentations dans des collèges et des universités. Les dialogues prévus au cours de l'année qui vient permettront de recueillir davantage de commentaires sur le processus de planification et les objectifs stratégiques de la SGDN;
- La SGDN a récemment participé à l'atelier CARL, en Suède, qui visait à explorer le rôle et l'importance de l'engagement municipal. La SGDN a aussi participé à la Conférence internationale sur le stockage géologique, en Suisse, où elle a pu prendre connaissance des progrès qui ont eu lieu dans le monde au cours des dernières années dans le domaine du stockage géologique des déchets nucléaires;
- La SGDN continue de travailler à finaliser la formule de financement, qui sera présentée au ministre des Ressources naturelles en mars 2008;
- La SGDN a conclu un quatrième accord de collaboration internationale en recherche technique avec l'Andra, l'agence nationale française de gestion des déchets radioactifs;

- Le président entend soumettre à l'approbation du conseil d'administration le mandat du groupe indépendant de surveillance technique lors de sa réunion du 9 novembre;
- les effectifs de la SGDN, correspondant actuellement à 25 employés à temps plein, devraient augmenter pour atteindre l'équivalent de 50 employés à temps plein d'ici la fin de 2008;
- la SGDN continue d'assurer un suivi des changements qui surviennent dans l'industrie nucléaire pour prévoir leurs incidences potentielles sur les travaux de la SGDN.

Le président invite les membres du CC à lui fournir des commentaires ou à lui poser des questions sur ce rapport et une discussion du CC s'ensuit. Les membres du CC posent des questions et demandent des précisions sur certaines activités d'engagement, en particulier, sur les forums de citoyens et les dialogues multipartites à venir.

#### **4. Élaboration en collaboration du processus de sélection d'un site**

Doug Wright, membre du personnel de la SGDN, invite le CC à lui fournir des commentaires sur l'ébauche du document de discussion préparé pour engager les citoyens à participer à l'élaboration d'un processus de sélection d'un site approprié. Les défis rencontrés dans l'élaboration de ce document incluent celui de trouver un équilibre entre un bon niveau de détail et celui de communiquer les messages avec clarté. Le document ne sera pas une communication entièrement isolée; il contiendra des liens vers d'autres sources d'information.

Liz Dowdeswell présente des idées préliminaires concernant les activités d'engagement liées à l'élaboration du processus de sélection d'un site. Elle décrit les hypothèses clés sur lesquelles la planification et la mise en œuvre de ces activités seront basées, l'approche générale envisagée et la nature des ressources qui seront requises. Elle indique que ses idées sont préliminaires, que le processus sera itératif et que la SGDN affinera ses plans d'engagement au cours des prochains mois. Mme Dowdeswell note que la SGDN aura comme défi de centrer les discussions exclusivement sur l'élaboration du processus de sélection d'un site proprement dit et d'éviter qu'elles dévient vers d'autres questions liées à la sélection d'un site. Elle indique que les principaux moyens d'engagement incluront le site Web de la SGDN, les forums de citoyens et une série de dialogues additionnels menés dans les quatre provinces associées au cycle nucléaire.

Le CC est invité à commenter les idées préliminaires de Mme Dowdeswell sur les activités d'engagement ainsi que le document préliminaire de discussion présenté par M. Wright.

Un membre du Conseil consultatif suggère, tout en reconnaissant les avantages d'utiliser pleinement les moyens informatiques pour engager le dialogue, que la SGDN ne devrait pas s'appuyer uniquement sur les communications en ligne. L'Internet ne rejoint pas nécessairement une fraction suffisamment large de la population. Il suggère aussi à la SGDN de ne pas négliger l'imprimé comme moyen de communication, signalant que dans certains cas, il est plus efficace que les sites Internet. Un autre

membre suggère que, bien que la SGDN doive consulter le public, elle doit aussi consulter des experts des processus qui pourraient lui fournir des éclairages sur les processus de sélection d'un site. Un autre membre du CC propose à la SGDN de solliciter la participation des gens qui ont acquis une expertise au sein du secteur public ontarien. Le CC appuie la SGDN dans sa tenue de séances d'information multiministérielles pour tenir les gouvernements au fait de ses plans.

Le CC discute de la possibilité de dialoguer avec divers publics cibles, y compris les jeunes. Plusieurs membres du CC appuient la SGDN dans son intention d'organiser des dialogues avec les étudiants universitaires et expriment leur intérêt pour les nouveaux médias qui pourraient être utilisés pour atteindre les jeunes. Après la discussion, le CC demande au personnel de la SGDN de lui donner une présentation sur les nouveaux médias lors d'une prochaine réunion.

Le Conseil consultatif suggère aussi à la SGDN d'envisager de préciser avec soin la portée et la nature du projet et les occasions d'améliorer le bien-être de la collectivité à l'appui des discussions qui auront lieu dans le cadre des phases de la sélection d'un site et de la mise en œuvre du projet.

Mme Dowdeswell exprime son appréciation pour les suggestions qui ont été faites et confirme qu'elles seront prises en considération dans l'élaboration du plan d'engagement.

## **5. Formule de financement**

Le chef de la direction financière de la SGDN, Angelo Castellan, présente au CC l'ébauche de la formule de financement qui sera soumise à l'approbation du ministre des Ressources naturelles d'ici le mois de mars 2008, conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

M. Castellan explique que la méthodologie a été examinée par un groupe d'experts indépendants des domaines de la finance, de l'économie, de la réglementation nucléaire et de la gestion internationale des déchets. Le groupe d'experts a dressé des comparaisons avec les pratiques internationales et a jugé que la méthodologie et les hypothèses utilisées pour établir la formule de financement étaient raisonnables. M. Castellan résume les travaux du groupe d'experts et note que des discussions sur la formule de financement ont été amorcées avec des ministères fédéraux.

Le président du CC invite les membres du CC à discuter et à poser des questions pour obtenir des précisions, notamment en ce qui concerne les échéanciers liés aux versements à faire aux fonds en fiducie.

## **6. Déjeuner avec le Niigani (groupe de travail autochtone)**

Les membres du Niigani, le groupe de travail autochtone du Forum des Aînés, sont invités à assister à la réunion du CC pour faire part de leur point de vue et donner au CC un compte rendu de leurs travaux.

Le président du CC invite M. Billy Two Rivers à prononcer une prière d'ouverture. M. Crombie demande à chacun des membres du CC de se présenter au Niigani. Le

président du Niigani, M. Gordon Williams, invite à son tour les membres du Niigani à se présenter. M. Williams se présente lui-même et parle des préparatifs du Niigani en vue de la réunion avec le CC.

Les aînés Jim Sinclair, Elmer Courchee, Billy Two Rivers et la jeune membre Mary Magiskan donnent des présentations au Conseil.

Les présentations des membres du Niigani couvrent un certain nombre de thèmes :

- leur appréciation pour le bon travail accompli par M. Nash et le personnel jusqu'à maintenant pour tenir le Niigani et les aînés informés et expriment leur plus grand respect à l'égard de la SGDN;
- l'importance de la vérité et de l'honnêteté dans l'édification de relations entre le Niigani et la SGDN;
- l'importance pour la SGDN de respecter les droits, les traités et les revendications territoriales autochtones;
- l'importance d'élaborer une entente sur le partage des ressources et des retombées avec la collectivité hôte éventuelle ou les collectivités hôtes éventuelles;
- l'importance de préserver l'indépendance du Niigani dans la réalisation de ses travaux;
- l'accent qui doit être mis sur leur rôle premier de communicateurs, pour faire en sorte que les collectivités autochtones soient informées et éduquées et aptes à prendre des décisions éclairées;
- la nécessité de faire participer les collectivités autochtones au processus décisionnel;
- tous les membres du Niigani sont impliqués personnellement dans ce processus et leur réputation et le respect des peuples autochtones doivent être protégés;
- leur espoir que le travail du Niigani avec la SGDN puisse engendrer un processus qui pourra servir de modèle pour l'engagement des peuples autochtones;
- la nécessité pour le Niigani de rester fidèle à l'énoncé de sa mission, qui est de « protéger et de préserver toute la Création : l'air, la terre, l'eau, les plantes, les remèdes, les animaux et l'humanité – d'après les sept enseignements universels que sont l'amour, la confiance, le partage, l'honnêteté, l'humilité, le respect et la sagesse »;
- l'importance pour les jeunes Autochtones de participer au processus et de faire part de leur perspective intergénérationnelle. Il a été suggéré de tenir une conférence jeunesse pour interagir avec les jeunes d'un bout à l'autre du Canada, d'offrir des bourses d'études à de jeunes Autochtones et de promouvoir leur inscription à des programmes scientifiques. Le Niigani a aidé à créer le programme estival de la SGDN destiné aux jeunes, qui a été très efficace et a

contribué à développer des relations. Ce processus devrait se poursuivre pendant de nombreuses années.

Le président du Niigani, Gordon Williams, passe en revue l'historique du Niigani et l'objectif de ses récentes réunions et dévoile le graphisme pour le logo du Niigani, créé par l'artiste autochtone Kevin Belmore, de Thunder Bay.

Une discussion avec le CC s'ensuit. Les membres du CC indiquent qu'ils effectuent leur travail dans le même esprit que le Niigani, c'est-à-dire qu'ils mettent également leur crédibilité en jeu. Le CC souhaite également travailler de façon autonome pour soutenir le mieux possible la SGDN.

Le Niigani souligne qu'il voudrait travailler en collaboration avec le CC et demande au CC de faire part de ses messages au conseil d'administration. Le Niigani est en mesure de contribuer à réunir les différentes parties et de faciliter un processus transparent pour informer les collectivités de la signature de tout contrat ou accord. Les membres du CC et du Niigani ont exprimé le souhait d'avoir d'autres occasions de se rencontrer.

M. Gordon Williams invite l'aînée Mary Richard à prononcer une prière de clôture. Au nom du Conseil consultatif, M. Crombie remercie les membres du Niigani pour leurs présentations et leur participation à la réunion du CC.

*Les membres du Niigani quittent la réunion du Conseil consultatif.*

Les membres du Conseil consultatif indiquent collectivement qu'ils sont impressionnés par le Niigani et par leurs présentations et qu'ils sont particulièrement sensibles à leurs commentaires sur l'édification d'une relation de confiance. Le CC réitère son souhait de se réunir de nouveau avec le Niigani.

## **7. Discussion avec Charles Caccia**

Le président présente M. Charles Caccia, qui a été invité à rencontrer le CC pour donner son point de vue sur la mise en œuvre du projet.

M. Caccia remercie les membres du CC pour l'occasion qu'ils lui offrent de les rencontrer et présente un historique de sa correspondance avec la SGDN. Il souligne que lui et Ralph Kretz, un géologue de l'Université d'Ottawa, partagent le même avis et ont travaillé ensemble sur cette question. M. Caccia présente des documents d'information au CC.

M. Caccia indique que, bien qu'il estime que le Rapport d'étude final de la SGDN est un document valable et bien construit, il n'approuve pas la recommandation finale de la Gestion adaptative progressive. Plus précisément, M. Caccia estime que la question du transport sera difficile sur le plan social et que les déchets devraient être isolés dans des dépôts construits sur les sites des réacteurs. Il croit que les réponses des collectivités et municipalités qui se trouvent sur les routes de transport seront imprévisibles. Il exprime aussi son inquiétude quant aux incidences sur la santé des travailleurs et des personnes participant au transport des déchets. M. Caccia souligne qu'un autre avantage de l'enfouissement sur place du combustible serait le maintien des emplois locaux, en particulier si les déchets sont récupérables.

Le président du Conseil consultatif invite le CC à discuter.

Le CC pose des questions à M. Caccia sur les points suivants : le dilemme moral créé par sa proposition, étant donné qu'il avait été prévu que les sites des réacteurs ne serviraient qu'à un entreposage provisoire; le bilan international en matière de transport des matières radioactives; l'assertion relative aux effets sur la santé humaine et d'autres aspects liés au risque et à la sûreté; et la géologie des sites des réacteurs.

Après la discussion, le président du CC remercie M. Caccia d'avoir fait part de son point de vue.

## **8. Élaboration d'une politique sur la transparence**

Le président invite Mme Shaver à amorcer la discussion sur la transparence. Elle indique que tout au long de la phase d'étude, la SGDN a cherché à faire preuve de transparence dans ses délibérations, dans ses recherches et dans sa présentation des éclairages et commentaires reçus. Les engagements pris pendant la phase d'étude sont reflétés dans la conception initiale de la Société. La SGDN range la transparence parmi ses valeurs premières et maintient son engagement envers ce principe. La SGDN sollicite l'avis du CC sur la pertinence de son ensemble préliminaire de principes qui pourraient sous-tendre la politique de la SGDN sur la transparence. Mme Shaver note qu'il s'agit d'une discussion initiale et que l'équipe de gestion fera état de ses travaux au CC avant de finaliser sa politique.

Mme Jo-Ann Facella présente les principes initiaux proposés. Elle discute de l'importance de la transparence, des points communs des politiques sur la transparence d'autres organisations et de l'approche vis-à-vis de la transparence adoptée par la SGDN au cours de la phase d'étude. Les principes préliminaires aideront la SGDN à donner forme à sa politique et à étendre les pratiques qu'elle a adoptées à ses travaux futurs.

Le président du CC invite les membres du CC à discuter du sujet et à fournir des commentaires. Le CC convient qu'il serait efficace pour la SGDN d'élaborer un énoncé de principe général et inclusif sur la transparence. Toutefois, le CC pense que certains éléments des travaux devront demeurer confidentiels. Par exemple, la SGDN devra préserver la confidentialité des négociations qu'elle mène. Il est judicieux de maintenir les travaux qui sont sous forme d'ébauche sous le sceau de la confidentialité pour offrir à l'organisation la latitude dont elle a besoin pour bien mûrir ses projets. Il faudra aussi prendre le soin d'établir quel devrait être le niveau approprié de transparence qui entoure les dispositions liées à la sécurité. Le CC suggère que la SGDN envisage de publier les procès-verbaux des réunions des sociétés membres de la SGDN sur son site Web.

Le CC convient qu'il sera essentiel pour la SGDN de faire preuve de transparence dans la mise en œuvre du processus de sélection d'un site. Il sera particulièrement important pour elle de communiquer de manière transparente les engagements exigés des collectivités ainsi que les risques et les retombées potentielles du projet.

## **9. Projet de protocole avec l'Assemblée des Premières Nations (APN)**

Le président invite Pat Patton à décrire les travaux menés par la SGDN avec l'APN. Mme Patton explique qu'en mai 2007, un accord a été conclu avec le chef national de l'Assemblée des Premières nations, Phil Fontaine, pour l'élaboration d'un protocole sur la collaboration entre la SGDN et l'APN.

Le projet de Protocole de coopération représente les objectifs communs de la SGDN et de l'APN concernant la promotion de la coopération et du dialogue entre la SGDN et les Premières nations au cours de la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive. Il a pour but d'établir un processus conjoint qui régira les discussions entre la SGDN et l'APN sur les sujets de préoccupation et sur les options à considérer et ou adopter par les deux parties.

Le rôle de l'APN, en tant que première organisation autochtone à l'échelle nationale dans sa participation aux travaux de la SGDN, est de fournir de l'information aux Premières nations et de les appuyer dans leur choix de collaborer ou non avec la SGDN. Le but est de fournir un soutien à l'APN pendant qu'elle établira les mécanismes qu'elle utilisera pour renforcer ses capacités internes et pour aider les Premières nations sur une base continue.

Le CC est invité à discuter du projet de protocole. Le CC presse la SGDN de tenir le Niigani informé tout au long de l'élaboration du protocole. Le CC pose des questions sur la façon dont l'accord avec l'APN sera mis en œuvre et la façon dont il tiendra compte des travaux du Niigani. Le CC demande aussi à la SGDN de veiller à ce que les deux groupes soient consultés sur l'élaboration du processus de sélection d'un site et à ce que le Niigani continue de participer à l'établissement de relations à l'échelle des collectivités.

## **10. Calendrier des réunions à tenir en 2008**

Mme Adshead indique que la date de la première réunion de 2008 du CC n'a pas encore été arrêtée. Avec l'addition de trois nouveaux membres au CC, le calendrier sera confirmé et communiqué à tous les membres une fois la date établie.

## **11. Séance à huis clos**

Le Conseil consultatif se réunit en l'absence du personnel et de la direction de la SGDN.

### **Levée de la séance**

Le président du Conseil consultatif prononce la levée de la séance à 15 h 15.

---

Le 6 mars 2008

---

Secrétaire de la SGDN